

Mesures de sécurité visant les réservoirs de stockage de propane avant et après une inondation

De nombreuses exploitations agricoles utilisent des réservoirs de stockage de propane et on en trouve aussi dans les villes et les quartiers périphériques résidentiels dans toute la plaine d'inondation. Ils peuvent devenir extrêmement dangereux, en particulier pendant une inondation. Les risques comprennent l'émission de gaz inflammable dans l'atmosphère, des incendies, des explosions et des dommages mécaniques causés par des réservoirs à la dérive. Afin de réduire les risques liés aux réservoirs de stockage de propane avant et après une inondation, il convient de suivre les procédures indiquées ci-dessous, à l'intérieur comme à l'extérieur des zones protégées contre les inondations. Ces procédures sont particulièrement importantes si vous devez évacuer les lieux.

Avant une inondation

- Les petits réservoirs de propane portables (pour le barbecue, les chariots élévateurs à fourche, les réservoirs de véhicules de plaisance, les bouteilles de gaz de 100 livres) doivent être transportés dans des endroits surélevés et attachés pour ne pas être emportés par les eaux. Les robinets doivent être bien fermés pour que les réservoirs ne fuient pas. Ne laissez pas de réservoirs dans des abris de jardin ou des bâtiments qui ne sont pas ventilés, car la crue peut les entraîner vers l'aval. Il est conseillé de transporter les contenants à l'extérieur de la zone inondable.
- Les réservoirs portables plus gros et les réservoirs industriels sur roues doivent être déconnectés, transportés dans des endroits surélevés et attachés pour ne pas être emportés par les eaux. Les robinets doivent être bien fermés pour que les réservoirs ne fuient pas. Il est conseillé de transporter les contenants à l'extérieur de la zone inondable.
- Pour les gros réservoirs de stockage qui sont utilisés et laissés branchés jusqu'à la dernière minute, il faut laisser le robinet d'alimentation fermé pour empêcher les fuites – les réservoirs encore branchés pourraient être emportés par la crue et commencer à fuir. Si vous en avez le temps, communiquez avec votre fournisseur de propane pour qu'il débranche le réservoir.
- Tous les gros réservoirs de stockage doivent être arrimés à une structure fixe et solide. Cela leur permettra de demeurer sur la propriété, même s'ils se mettent à flotter. Vous pouvez les visser à un poteau d'ancrage, un arbre proche ou un bâtiment. Les liens doivent être assez longs pour que le réservoir ne soit pas maintenu sous l'eau et puisse flotter. Il est préférable d'utiliser des chaînes pour arrimer les réservoirs, mais vous pouvez aussi utiliser des cordes à condition qu'elles soient solides.

- N'attachez pas un réservoir à un poteau électrique, car il pourrait le faire bouger ou tomber, ce qui pourrait provoquer une panne d'électricité. Tout contact avec un poteau électrique pendant une inondation est extrêmement dangereux.
- Envisagez l'installation d'un ancrage permanent pour vos réservoirs afin d'éviter des problèmes lors de futures inondations.

Après une inondation

- Vérifiez que les réservoirs ne sont pas endommagés et ne fuient pas. Vérifiez que les canalisations ne sont pas bosselées, rompues ou débranchées, que les robinets ne sont pas endommagés, etc.
- Communiquez avec un entrepreneur en propane pour faire l'inspection de tous les réservoirs et du matériel du système de distribution du propane avant de le rebrancher et de l'utiliser.
- Utilisez la ligne d'urgence de Conservation Manitoba, disponible 24 heures sur 24, en composant le 204 944-4888 (à Winnipeg), ou le 1 855 944 4888 (sans frais), pour signaler des produits perdus, des réservoirs manquants, ou si un réservoir de propane se trouve sur votre propriété à la suite d'une inondation.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la Direction de la conformité et de l'application de la loi en matière d'environnement de Conservation et Gestion des ressources hydriques Manitoba au 204 945-0675.